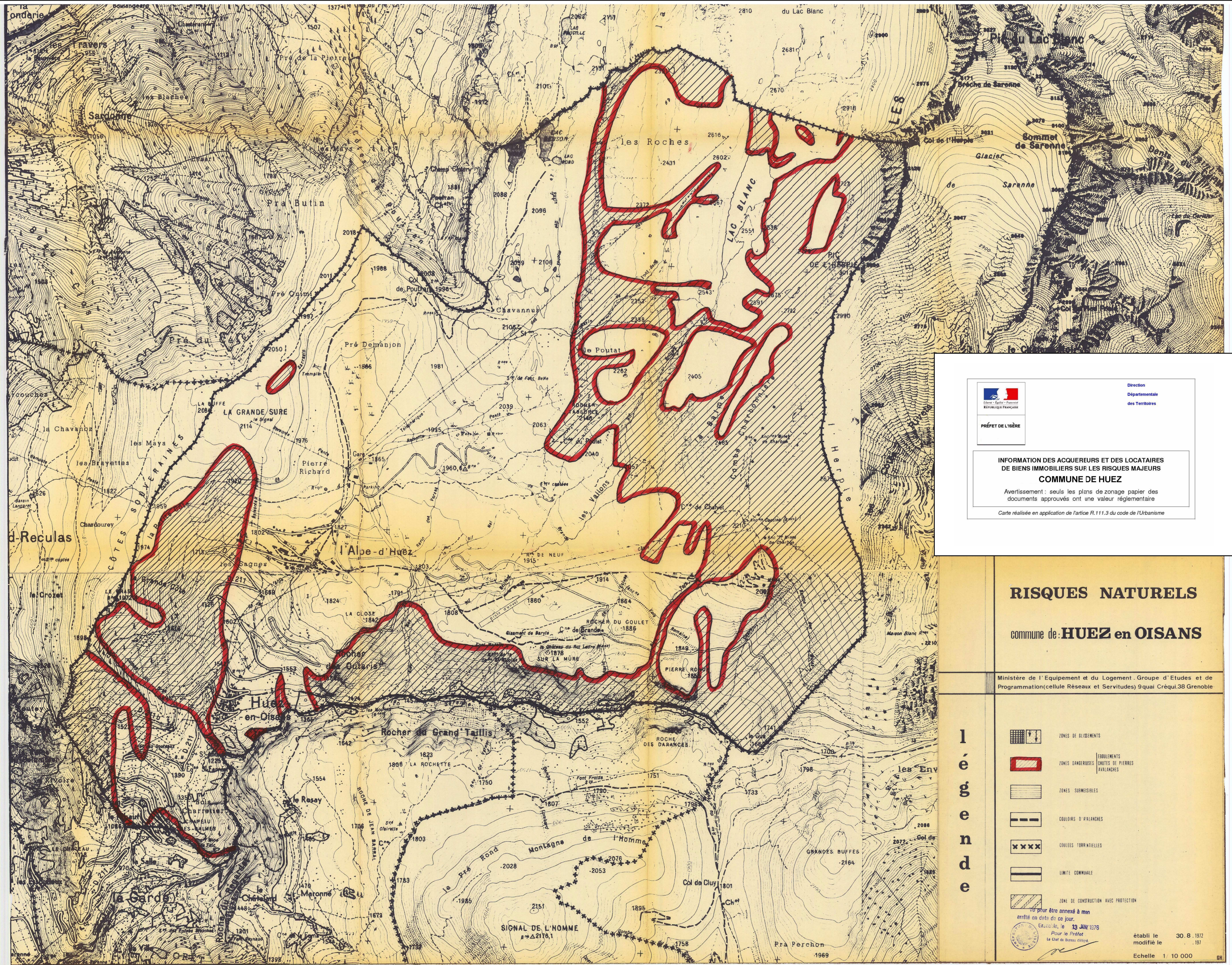




Direction
Départementale
des Territoires

INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES
DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES MAJEURS
COMMUNE DE HUEZ

Avertissement : seuls les plans de zonage papier des
documents approuvés ont une valeur réglementaire

Carte réalisée en application de l'article R.111.3 du code de l'Urbanisme

RISQUES NATURELS

commune de: **HUEZ en OISANS**

Ministère de l'Équipement et du Logement - Groupe d'Études et de
Programmation (cellule Réseaux et Servitudes) 9 quai Créquy 38 Grenoble

l
é
g
e
n
d
e

- ZONES DE GLISSEMENTS
- ZONES DANGEREUSES
- ZONES SUBMERSIBLES
- COULOIRS D'AVALANCHES
- COULÉES TORRENTIELLES
- LIMITE COMMUNALE
- ZONE DE CONSTRUCTION AVEC PROTECTION

à joindre à mon
arrêté en date de ce jour.

Grenoble, le 13 JAN 1976
Pour le Préfet
Le Chef de Bureau délégué

établi le 30.8.1972
modifié le 1971

Echelle 1/10 000